



# Société des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse

Monsieur Vincent CENCIO – Président  
Siège 28, Boulevard Monplaisir 13011 Marseille  
[www.club-de-tir-stab-marseille.com](http://www.club-de-tir-stab-marseille.com)

SIRET N° 501 168 348 000 16  
APE : 926C  
Agrément Ministériel : 1666S/98  
N° FFT du club : 1813036

Marseille, le 20 novembre 2016

Chers amis tireurs,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les dates des **séances de contrôle de tir** pour la mise en conformité de vos carnets :

- Samedi 4 et Dimanche 5 février 2017
- Samedi 10 et Dimanche 11 juin 2017
- Samedi 23 et Dimanche 24 septembre 2017

NB : les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; les dimanches de 9h00 à 12h00.

**Séance de rattrapage : Samedi 18/11/17 (14h00/17h00) et Dimanche 19/11/17 (9h00/12h00).**

Nous vous signalons en outre que ces contrôles de tir sont **obligatoires** et qu'à leur occasion, nous vous demanderons de mettre à jour, sur nos fichiers, vos coordonnées (adresse postale, téléphone mobile, mail).

**Pour les contrôles de tir, la présentation de la licence à jour est obligatoire.**

Pour des raisons liées aux compétitions F.F.T., **les pas de tir seront fermés**. Ils seront réservés aux compétiteurs armes anciennes, les :

- Samedi 18 mars et Dimanche 19 mars 2017 (Challenge STAB)
- Samedi 8 avril et Dimanche 9 avril 2017 (Concours Départemental Armes Anciennes)
- Samedi 6 mai et Dimanche 7 mai 2017 (Concours Régional Armes Anciennes)

Le ball-trap sera ouvert les dimanches matin suivants (9h / 11h) excepté en août :

08/01/17	05/02/17	05/03/17	16/04/17	14/05/17	11/06/17	09/07/17	03/09/17	01/10/17	29/10/17	26/11/17
22/01/17	19/02/17	26/03/17	30/04/17	28/05/17	25/06/17	23/07/17	17/09/17	15/10/17	12/11/17	10/12/17

L'arbalète sera ouvert les dimanches matin suivants (9h / 11h) excepté en août :

15/01/17	12/02/17	12/03/17	23/04/17	04/06/17	02/07/17	10/09/17	08/10/17	05/11/17	03/12/17
29/01/17	26/02/17	02/04/17	21/05/17	18/06/17	16/07/17	24/09/17	22/10/17	19/11/17	17/12/17

Les licences FFT 2016/2017 seront en vente à partir du **Samedi 2 Septembre 2017** et nous vous demandons chers amis tireurs, de bien vouloir les régler et les retirer le plus tôt possible et **dans tous les cas avant le 1er Octobre 2017 (en joignant également 3 enveloppes timbrées libellées à vos nom et adresse).**

Salutations sportives.

**Vincent Cencio**  
Président de la STAB

Stand de tir STAB, chemin du vallon de la Barasse 13011 Marseille